



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
COMMUNE DE LAMBRUISSE  
DÉPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE PROVENCE

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
EXTRAORDINAIRE du 20-01-2019

Date de convocation : 20-01-2019 par SMS compte-tenu de l'urgence et de la présence de tous les membres du conseil municipal sur la commune

Séance ouverte à 09 h 55

Présents : Mme PAUL Danielle, MM. BELLON Patrick, CHAILAN Philippe, DAUMAS Alain, MARTORANO Robert, RAYBAUD Francis, formant la majorité des membres en exercice.

M. RAYBAUD Francis est secrétaire de séance.

Monsieur le Maire précise au conseil municipal qu'une décision budgétaire modificative est attendue en urgence par la trésorerie et que l'adhésion au PNRV doit être envoyée avant le 28 janvier 2019. C'est pour ces deux raisons que le CM extraordinaire a été convoqué avec l'assentiment de tous ses membres.

**1- Décisions modificatives budgétaires M14 :**

Monsieur le Maire expose qu'il est nécessaire de procéder aux virements de crédits suivants afin de pouvoir honorer les paiements engagés :

Budget	Nature	Cpte débit	Section	Cpte crédit	Section	Montant
Général	Entretien voirie	615231	Fonct	6453	Fonct	786,30 €

Délibération à l'unanimité (6 voix).

**2- Adhésion au Parc Naturel Régional du Verdon :**

Monsieur le Maire donne lecture de la proposition d'adhésion au PNRV à transmettre au plus tard au 28 janvier 2019 si avis favorable du conseil.

Le coût financier sera de 3,80 € par habitant

Le conseil émet, à l'unanimité, un avis favorable pour cette adhésion.

Délibération à l'unanimité (6 voix)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h 00.

Le Maire

